

L'outil exclusif de l'AMF pour préparer vos pactes financiers et fiscaux (DSC, FPIC, AC)

Compte tenu de la complexité des règles juridiques, de l'accès parfois difficile aux données du périmètre et de la technicité de leur préparation, l'AMF a souhaité mettre à votre disposition un outil d'aide pour préparer votre pacte financier et fiscal dans les meilleures conditions.

Les pactes financiers et fiscaux consistent à organiser une solidarité financière entre l'EPCI et les communes et visent, en principe, à mieux organiser la gouvernance financière au sein de l'ensemble intercommunal. Bien que certaines intercommunalités soient dans l'obligation d'en construire un, notamment celles concernées par un contrat de ville, de nombreuses intercommunalités le font spontanément, convaincues de l'utilité de ce pacte.

Si ces pactes reposent sur une volonté politique et des projets concrets, les dispositifs juridiques permettant de les mettre en œuvre sont complexes et **ont évolué de manière significative dans les dernières lois de finances.**

C'est pourquoi, l'AMF souhaite vous aider à construire votre pacte financier et fiscal dans les meilleures conditions.

Cet outil vous permettra de réaliser des estimations financières dans trois domaines où la loi laisse aux collectivités des marges de manoeuvres pour l'organisation de leurs relations financières :

1. la révision libre des attributions de compensation : répartir un montant - à la hausse ou à la baisse - des attributions de compensation (AC) actuelles en fonction de critères choisis,
2. la possibilité de répartir librement les montants du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) en fonction de critères choisis,
3. la répartition de l'enveloppe de la dotation de solidarité communautaire (DSC) en fonction des critères obligatoires imposés par la loi, et de critères libres complémentaires choisis le cas échéant.

Cet outil simple vous permet de réaliser des scénarios sur la base des données disponibles en " Open data " sur les sites institutionnels de la DGCL et de la DGFIP (qui sont

Outil AMF pour préparer vos pactes financiers et fiscaux

régulièrement mis à jour).

Cet outil, réservé aux EPCI, est maintenant disponible sur :

<https://www.amf.asso.fr/m/pff/accueil.php>